



# COVID 19

## IMPACT ÉCONOMIQUE SUR NOS TERRITOIRES : PREMIÈRES TENDANCES

La crise sanitaire du Covid-19 de par son intensité et son étendue inédite débouchera sur une baisse de l'activité mondiale, voire une récession, sans précédent depuis plus d'un siècle. La période déjà qualifiée de "Grand Confinement" affecte particulièrement les pays Européens fortement touchés par la pandémie, la perte de croissance est pratiquement deux fois plus importante que celle due à la crise de 2008. **L'Italie, l'Espagne et la France seront alors les pays les plus affaiblis** par la crise. L'INSEE suite à deux points de conjoncture, estime une baisse probable de 36% de l'activité en France par rapport à une situation normale. L'institut prévoit une potentielle **baisse de la croissance du PIB de 6%** pour 2020. **Ces estimations s'empirent de jour en jour.** Le FMI, par exemple, estime quant à lui une baisse de croissance du PIB de 7,2%. De son côté, la Banque de France avance une perte de PIB annuelle proche de -1,5% pour le pays pour chaque quinzaine de confinement supplémentaire.

**Au niveau national, tous les territoires et tous les secteurs ne seront pas touchés de la même manière ni avec la même intensité.** Selon l'INSEE, la perte d'activité par secteur oscille entre -90% pour le secteur de l'hébergement et de la restauration à moins de 1% pour les activités bancaires et d'assurances. Les départements et territoires n'étant pas spécialisés dans les mêmes secteurs, ils ne sont pas affectés avec la même amplitude. Une étude d'Olivier Booba Olga (Université de Poitiers) prend en compte ces baisses d'activités par secteur. Ce travail a estimé, le 8 avril, à une baisse oscillant entre -28% pour la Creuse, le Gers et l'Aude, et -35% pour les Hauts-de-Seine, les Yvelines, l'Ain et la Haute-Savoie.

Dans cette note, **OSE Clermont donne une première vision territoriale des pertes économiques** liées à la crise sanitaire. Ces premières tendances (à partir de données fournies par l'Agence d'Urbanisme de la Région de Saint-Nazaire) prennent en compte, en partie, des spécificités locales grâce à l'intégration du poids de l'emploi dans chaque secteur d'activités (cf Méthodologie). **Cette première analyse conjoncturelle nécessitera des approfondissements, des analyses quantitatives et qualitatives, des travaux au long cours pour aboutir à des résultats consolidés sur l'impact réel de cette crise sans précédent.**








**OBSERVATION  
STRATÉGIES  
ÉCONOMIQUES**

## LES TENDANCES SECTORIELLES

Au mois de mars, la baisse de l'activité concerne la plupart des secteurs, mais avec une ampleur inégale : la production baisse de façon brutale dans l'ensemble des secteurs de l'industrie. Les moins touchés sont la pharmacie, les industries agro-alimentaires et la chimie tandis que la construction, la cokéfaction, le raffinage et la production d'équipements électroniques et électriques sont les plus affectés.

Dans les services marchands, la baisse de l'activité est très marquée. Les services d'information, informatiques, comptables et juridiques sont les moins affectés tandis que ceux de la restauration et de l'hébergement accusent le coup.

BRANCHES D'ACTIVITÉS						TOTAL
	Agriculture, sylviculture et pêche	Industrie	Construction	Services marchands	Services non marchands*	
PART DANS LE PIB	2%	14%	6%	56%	22%	100%
PERTE D'ACTIVITÉ	-10%	-43%	-88%	-39%	-15%	-36%
CONTRIBUTION À LA PERTE D'ACTIVITÉ (EN POINT DE PIB)	-0,2	-6	-5	-22	-3	-36

Les PME qui représentent 5 millions d'emplois, et 300 milliards d'euros de contribution au PIB vont probablement être les plus touchées par la crise qui se profile. Selon INBONIS Rating les PME de taille moyenne (ayant un chiffre d'affaires annuel entre 10 et 50 millions d'euros) sont plus vulnérables car elles ont moins de liquidités que les petites. En effet le ratio de liquidité immédiate (disponibilité/passif à court terme) des petites PME est presque deux fois plus élevé que celui des PME de taille moyenne. La bonne nouvelle est que leur nombre est limité : seules 2.750 PME de taille moyenne représentent un soutien stratégique pour atténuer les effets de la crise économique à moyen terme. Il serait donc aisé de les identifier et leur proposer un soutien proactif.

## LES TENDANCES TERRITORIALISÉES

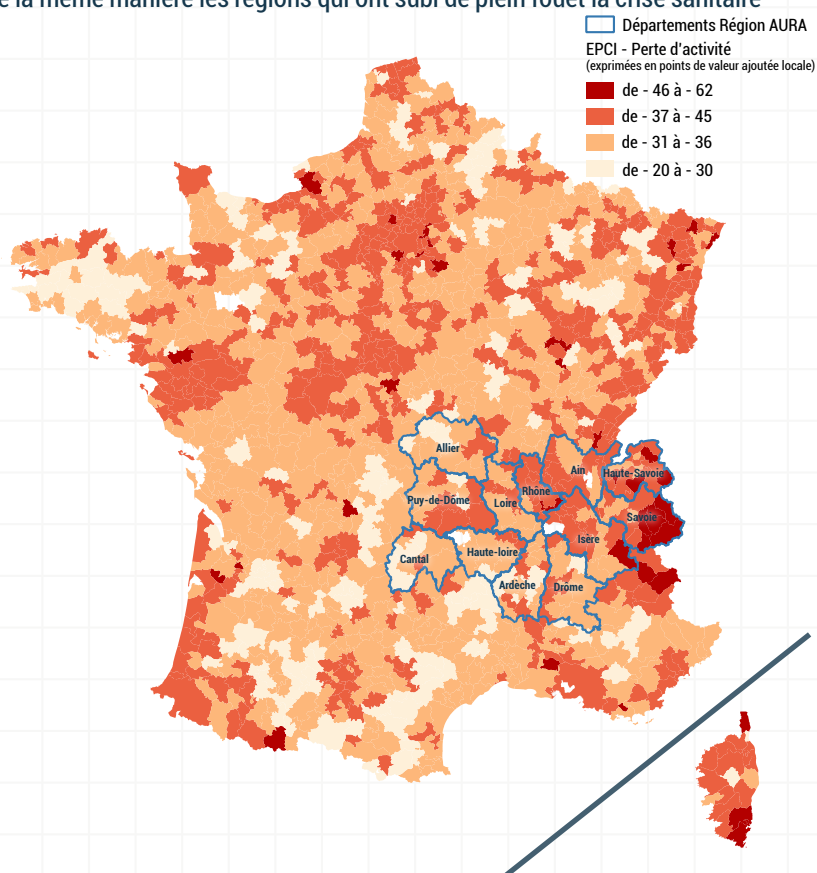
### ● À l'échelle nationale et régionale

Cette lecture des pertes d'activités donne un premier constat sans appel : aucun territoire français n'est épargné par la crise sanitaire : territoires industriels, territoires touristiques, territoires ruraux, territoires urbains,... Toutefois, les bassins d'emplois industriels, densément peuplés sembleraient plus fortement impactés, de la même manière les régions qui ont subi de plein fouet la crise sanitaire (Région Grand Est, Ile-de-France).

Au niveau régional, Auvergne-Rhône-Alpes est bien évidemment touchée avec des situations assez disparates. Les départements les plus à l'est, frontaliers de l'Italie connaissent les pertes d'activités les plus marquées. A l'inverse les départements de l'Allier et du Cantal sembleraient plus "préservés". Selon une enquête de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes auprès de 164 dirigeants d'entreprises réalisée fin mars 2020, 38 % d'entre eux ont suspendu leur activité. La première raison en est, pour une majorité, l'obligation de fermeture et la seconde est le manque de clients. 80 % enregistrent un chiffre d'affaires en baisse en mars, alors que le confinement n'a débuté que mi-mars.

Dans les entreprises en activité réduite, 39 % des salariés sont en chômage technique, 19 % en télétravail et 10 % en arrêt de travail. Le recours au chômage partiel et le report des échéances sociales ou fiscales sont les deux mesures de soutien les plus mobilisées par les entreprises, que leur activité soit maintenue en partie ou suspendue : de l'ordre de 60 % des répondants.

58% des répondants annoncent ainsi une activité suspendue ou en forte baisse, la proportion étant plus forte dans les commerces, ce qui démontre l'inégalité d'impact de la crise sanitaire.



## ● À l'échelle locale

Pour l'Auvergne, la perte d'activités, exprimée en point de valeur ajoutée locale, est estimée à 33 points. L'impact sur les EPCI est disparate notamment selon la spécialisation des territoires et les caractéristiques de leur économie locale.

Avec une baisse de la valeur ajoutée estimée de 38 points, Mond'Arverne Communauté et Thiers Dore et Montagne sont largement affectées par la crise :

Territoire	Mond'Arverne Communauté	Thiers Dore et Montagne	Agglo Pays d'Issoire	Clermont Auvergne Métropole	Vichy Communauté	Riom Limagne et Volcans	Billom Communauté	Métropole de Lyon	Grenoble Alpes Métropole	Saint-Etienne Métropole	Auvergne
Perte d'activité par territoire (en points de valeur ajoutée locale)*	- 38	- 38	- 36	- 36	- 35	- 33	- 27	-38	- 36	- 34	- 33

\* : classement des intercommunalités par ordre décroissant pour le territoire d'action de l'agence d'urbanisme et de développement de Clermont Métropole.

Clermont Auvergne Métropole et Vichy Communauté ont une perte d'activité proche de la moyenne française (avec respectivement 36 et 35 points de perte) : la perte d'activités de la Métropole clermontoise s'explique en premier lieu par les services aux entreprises et plus particulièrement les activités scientifiques et techniques (ingénierie) fortement présentes dans le tissu économique d'une métropole; viennent ensuite le secteur industriel (Michelin a mis à l'arrêt ses usines dès le début du confinement mais avec une reprise progressive depuis) et celui du commerce.

Sur Vichy Communauté, la baisse vient essentiellement des secteurs de la construction mais aussi du commerce et suivi de près par l'industrie. Le secteur du commerce est largement touché au niveau de la France et connaît une baisse d'activité de plus de 90% (hors commerce alimentaire).

Riom Limagne et Volcans connaît une perte d'activité relativement plus faible que le reste des territoires. Cette "moindre" perte semble s'expliquer par la présence d'industries agro-alimentaires moins impactées par la crise sanitaire (Eaux de Volvic, Limagrain, Jacquet) et des entreprises du sciences du vivant. Toutefois, comme sur les autres EPCI, les secteurs de la construction et de l'industrie sont les plus touchés.

La baisse enregistrée sur Mond'Arverne Communauté est due essentiellement au secteur de la construction (secteur qui au niveau national connaît l'une des plus fortes baisses d'activités (-88%)). Comme nombre de territoires péri-urbains, Mond'Arverne Communauté est caractérisé par un tissu économique porté notamment par la construction et le BTP (environ 1/4 des entreprises)

ce qui le rend ainsi vulnérable et sensible à cette période de confinement.

Avec un secteur industriel très présent, embauchant près de 29% de la population locale en 2016, la perte d'activité globale de 43% (au niveau national) pour le secteur impacte ainsi fortement Thiers Dore et Montagne. La perte d'activité (-36 points) pour Agglo Pays d'Issoire s'explique aussi de par son dynamisme industriel actuellement à l'arrêt.

Enfin Billom Communauté connaît la plus faible perte d'activité qui s'explique par celles du secteur de la construction et du secteur des transports et de l'entreposage. La "résistance" de ce type de territoire peut s'interpréter par une spécialisation moins importante du tissu économique et la présence plus équilibrée de l'ensemble des secteurs (agriculture, services, industrie...).

□ Départements Région AURA

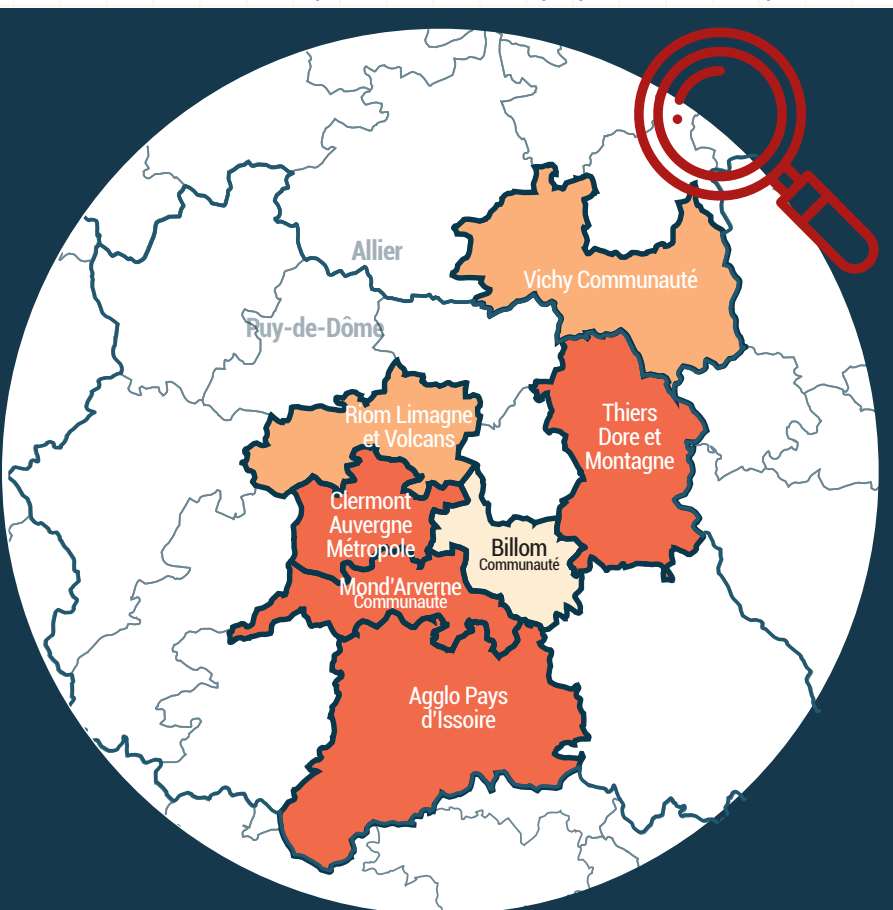
EPCI - Perte d'activité (exprimées en points de valeur ajoutée locale)

■ de - 46 à - 62

■ de - 37 à - 45

■ de - 31 à - 36

■ de - 20 à - 30



PERTES D'ACTIVITÉS POUR LES INTERCOMMUNALITÉS  
MEMBRES OU ASSOCIÉES DE L'OBSERVATOIRE OSE  
DE L'AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT CLERMONT MÉTROPOLE

# CONCLUSION

Cette première vision, fin avril 2020, est à prendre avec du recul et devra être ré-interrogée dans quelques mois, notamment à l'issue du confinement pour l'analyse les phénomènes de reprises, de défaillances, d'immobilisme économique. Un travail de long terme devra également être mené pour observer l'effet boule neige "négatif" sur l'emploi, les investissements, l'adaptation des outils de production etc. La crise économique ne fait que commencer.

Les collectivités territoriales s'interrogent dès aujourd'hui, sur les actions à mettre en place pour soutenir leurs entreprises, leurs emplois. De nombreux questionnements apparaissent auxquels il faudra tenter de répondre pour que l'action publique anticipe, adapte au mieux ses décisions.



## A COURT TERME (LE TEMPS DU CONFINEMENT)

Combien de temps peut-on faire perdurer un soutien nécessaire de l'Etat et des collectivités aux entreprises pour éviter les défaillances, un chômage de masse ?

Quels sont les entreprises (effet taille, chiffres d'affaires, valeur ajoutée...), les secteurs à soutenir prioritairement ?



## A MOYEN ET LONG TERME

Quels sont les territoires les plus durement touchés et donc les plus vulnérables ? et pourquoi ?

La diversité d'un tissu économique et ainsi sa "non spécialisation" est-elle un gage de vulnérabilité moindre à la crise économique ?

La crise a-t-elle permis le développement de nouveaux modèles d'organisation du travail, des ressources humaines...?

De nouvelles collaborations inter-entreprises ont-elles émergé ?

De nouveaux besoins et comportements de consommation engagés lors du confinement seront-ils durables ?

Quelles en seront les conséquences sur le tissu économique de nos territoires ?

Quels seront les impacts sociaux du soutien massif aux entreprises ?

# MÉTHODOLOGIE

Nous avons pu mesurer l'effet de la crise sur les EPCI grâce au partage de données et à la méthodologie de l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire.

Tout l'enjeu est alors de mesurer une baisse d'activités structurelle, car spécifique à la structure économique du territoire. Pour cela l'agence de Saint-Nazaire utilise les données sur l'emploi issues de Clap 2015, des données géographiques provenant des EPCI au 01/01/2019 et des données sur le PIB issus du point de conjoncture de l'INSEE du 9 avril 2020.

Il a fallu déterminer la place de chaque secteur dans les économies locales. Pour cela, ils ont fait le rapport entre le poids d'une activité dans le PIB national et le nombre d'emplois total de ce même secteur en France, pour obtenir un facteur de pondération qui permet d'estimer une valeur ajoutée locale. Ainsi, pour la majorité des secteurs, ce facteur est compris entre 0,55 et 4,75 avec un pic à 12,50 pour les activités immobilières en raison de la valeur ajoutée générée par les loyers implicites. Ce facteur est ensuite un paramètre qui sera multiplié avec la part que représente chaque secteur dans le PIB de l'économie locale elle-même répartie selon la part d'emplois dans chaque secteur.

Les résultats ainsi obtenus sont tout de même à interpréter avec prudence. Tout d'abord, l'ancienneté de la base CLAP 2015 rend l'analyse moins précise et la fragilité des résultats et de la méthode employée par l'INSEE dans son point de conjoncture est aussi un facteur à prendre en compte. Enfin, la baisse totale des activités ne prend pas en compte des caractéristiques de l'écosystème économique local qui pourraient atténuer les effets de la crise ou au contraire les accentuer, l'INSEE parle en effet de possible rattrapage ou décrochage de certains secteurs locaux, selon leur résilience et selon les politiques nationales et locales qui seront appliquées par la suite.

# BIBLIOGRAPHIE

Edition spéciale, Covid : impact économique majeur, baromètre de l'Agence d'Urbanisme de la région de Saint Nazaire du 04/04/2020  
[https://addrn.fr/wp-content/uploads/2020/04/barometre04\\_criseVF.pdf](https://addrn.fr/wp-content/uploads/2020/04/barometre04_criseVF.pdf)

Point de conjoncture de l'INSEE du 09/04/2020 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4478214?sommaire=4473296>

PME à soutenir de manière prioritaire suite à la pandémie de Covid-19 : Inbonis Rating Mars 2020 : [https://inbonis.com/reports/INBONIS\\_PME-PRIORITAIRES\\_03-2020.pdf](https://inbonis.com/reports/INBONIS_PME-PRIORITAIRES_03-2020.pdf)

CCI Auvergne Rhône Alpes : Observatoire Economique crise COVID 19 mars 20202 : [https://www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr/sites/default/files/fichier\\_telechargement/eco\\_2020-observatoire-eco-covid-19-n1-fin-mars-2020\\_0.pdf](https://www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr/sites/default/files/fichier_telechargement/eco_2020-observatoire-eco-covid-19-n1-fin-mars-2020_0.pdf)

Banque de France : point sur la conjoncture française à fin mars 2020 : <https://www.banque-france.fr/statistiques/conjoncture/enquetes-de-conjoncture/point-de-conjoncture>

Olivier Boube-Olga : Université de Poitiers, Covid 19, épisode 12 : l'impact économique de l'épidémie 08/03/2020 [http://blogs.univ-poitiers.fr/o-bouba-olga/2020/04/08/covid-19-episode-12-limpact-economique-de-lepidemie/?utm\\_campaign=shareaholic&utm\\_medium=twitter&utm\\_source=socialnetwork](http://blogs.univ-poitiers.fr/o-bouba-olga/2020/04/08/covid-19-episode-12-limpact-economique-de-lepidemie/?utm_campaign=shareaholic&utm_medium=twitter&utm_source=socialnetwork)

Olivier Passet, Xerfi, Covid-19: la contagion sectorielle de l'économie réelle, 20/04/2020, [https://padlet.com/clermontmetropole\\_com/OSE\\_ECO\\_Biblio](https://padlet.com/clermontmetropole_com/OSE_ECO_Biblio)